



FIDUCIAIRE DE RIVE SA

COMPTABILITÉ
SALAIRES
FISCALITÉ
RÉVISION
ADMINISTRATION
EXPERTISES

**CENTRE PROTESTANT DE VACANCES
GENEVE**

**Rapport de l'organe de révision
Exercice 2018 - 2019**

(du 1er février 2018 au 31 janvier 2019)

Rapport de révision des comptes	Pages	1
Bilan au 31 janvier 2019		2 - 3
Compte d'exploitation pour l'exercice 2018 - 2019		4
Tableau des flux de trésorerie		5
Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2019		6 - 16

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint du CENTRE PROTESTANT DE VACANCES, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) du CENTRE PROTESTANT DE VACANCES pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2019 sont conformes aux exigences légales (LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques) et aux normes "Swiss Gaap RPC".

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 5 avril 2019

FIDUCIAIRE DE RIVE SA
Genève



Christine ROBIN
Experte-comptable diplômée
Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Annexes : comptes annuels

BILAN AU 31 JANVIER 2019

ACTIF	<i>Notes</i>	31.01.2019	31.01.2018
ACTIFS CIRCULANTS			
<i>LIQUIDITES</i>			
Caisse		10 225.89	7 134.67
Poste		228 032.39	130 182.42
Banque		110 753.33	83 690.00
<i>REALISABLES</i>			
Débiteurs	1	43 228.34	56 691.08
<i>AUTRES ACTIFS CIRCULANTS</i>			
Comptes de régularisation	2	103 767.26	76 753.04
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		496 007.21	354 451.21
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
Immeuble Groenroux	3	696 736.15	712 678.80
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>			
Participation Centre sportif Vallée de Joux		1 000.00	1 000.00
Parts SCI La Grange	4	78 420.30	78 420.30
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		776 156.45	792 099.10
TOTAL DE L'ACTIF		1 272 163.66	1 146 550.31

BILAN AU 31 JANVIER 2019

PASSIF	<i>Notes</i>	31.01.2019	31.01.2018
FONDS ETRANGERS			
<i>DETTES A COURT TERME</i>			
Créanciers divers		13 403.86	12 106.00
Comptes de régularisation	2	402 327.42	307 186.88
Part de subvention à restituer à l'Etat		0.00	26 649.06
<i>DETTES A LONG TERME</i>			
Part de subvention à restituer à l'Etat	7	2 437.08	0.00
Hypothèques		77 000.00	81 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS		495 168.36	426 941.94
FONDS AFFECTES			
	5		
Fonds Mimosa		52 199.15	26 207.77
Fonds Loisirs pour Tous		34 500.00	0.00
Fonds projets		43 810.00	48 790.00
Fonds travaux immeuble		575 789.80	591 732.45
Fonds informatique		7 432.56	14 255.95
TOTAL DES FONDS AFFECTES		713 731.51	680 986.17
FONDS PROPRES			
Capital	6	38 622.20	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	7	0.00	46 933.81
Résultat de l'exercice	7	24 641.59	59 662.44
TOTAL DES FONDS PROPRES		63 263.79	38 622.20
TOTAL DU PASSIF		1 272 163.66	1 146 550.31

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2018-2019

	Notes	Budget 2018-2019	Exercice 2018-2019	Comptes 2017-2018
RECETTES				
Recettes des camps		949 130.50	910 298.84	932 897.00
Subventions	9	743 000.00	743 826.00	753 657.08
Dons affectés	10	67 000.00	119 124.88	84 269.91
Autres dons	11	50 000.00	216 353.42	63 641.60
Recettes diverses	12	48 000.00	61 175.61	65 406.69
Recettes Groenroux		54 800.00	45 735.50	63 636.60
TOTAL DES RECETTES		1 911 930.50	2 096 514.25	1 963 508.88
CHARGES				
Dépenses des camps		735 050.00	605 972.85	635 573.31
Aides accordées aux familles		39 000.00	42 947.10	34 834.02
Frais de personnel		651 400.00	695 181.88	674 413.90
Indemnités encadrement		170 000.00	177 892.53	166 158.52
Formation des moniteurs		40 900.00	42 202.86	36 179.32
Frais de locaux		45 000.00	147 946.11	47 144.57
Frais de véhicules		25 000.00	30 866.79	71 660.37
Frais administratifs	13	99 500.00	95 366.12	98 126.32
Frais de fonctionnement	14	80 200.00	109 163.76	102 115.89
Dépenses Groenroux		30 000.00	59 235.94	43 077.30
Dépenses Arbusigny		3 400.00	1 934.30	24 216.60
TOTAL DES CHARGES		1 919 450.00	2 008 710.24	1 933 500.12
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 519.50	87 804.01	30 008.76
FONDS AFFECTES				
	6			
Produits des fonds affectés			58 399.54	155 539.20
Charges des fonds affectés			-119 124.88	-110 969.91
RESULTAT DES FONDS AFFECTES		0.00	-60 725.34	44 569.29
RESULTAT AVANT REPARTITION		-7 519.50	27 078.67	74 578.05
Part du résultat revenant à l'Etat	8	0.00	-2 437.08	-14 915.61
RESULTAT APRES REPARTITION		-7 519.50	24 641.59	59 662.44

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31.01.2019	Correction 2017	31.01.2018
-Perte / Bénéfice	24 641.59		59 662.44
Amortissements immobilisations corporelles	15 942.65		79 766.65
Dim./augm. créances	13 462.74		-47 744.06
Dim./augm. compte de régularisation actif	-27 014.22		26 634.97
Augm./dim. dettes à court terme	-25 351.20		-152 106.42
Augm./dim. compte de régularisation passif	95 140.54		183 419.85
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	96 822.10		149 633.43
Investissement en immobilisation corporelles	0.00		0.00
Investissement en immobilisation financières	0.00		0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	0.00		0.00
Augm./dim. dettes à long terme	-1 562.92	-137 268.47	
Dettes à long terme - correction		121 535.02	-15 733.45
Fonds affectés	32 745.34	563 105.81	
Fonds Travaux immeuble - correction		-607 675.10	-44 569.29
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	31 182.42		-60 302.74
Liquidités au début de l'exercice	221 007.09		131 676.40
Liquidités à la fin de l'exercice	349 011.61		221 007.09
VARIATION DES LIQUIDITÉS	128 004.52		89 330.69

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2019

Informations générales

Le Centre Protestant de Vacances est une association à but non-lucratif reconnue d'utilité publique qui organise des camps de vacances et des activités de loisirs s'adressant aux enfants et adolescents entre 4 et 18 ans. Son siège est à Genève, en Suisse.

Dans tous ses domaines d'activités, le CPV promeut différentes valeurs :

- Le respect des personnes et la tolérance : il ne pratique aucune distinction d'origine, de classe sociale, de religion, de culture ou d'orientation sexuelle ;
- Le respect de la nature, par une consommation responsable et une bonne utilisation des ressources ;
- La collectivité et le partage ;
- Le développement personnel ainsi que la confiance mutuelle.

Principe de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC »

Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

Principes généraux d'évaluation comptables

a. Liquidités et dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

b. Débiteurs

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

- Immeubles : 1.5%
- Véhicules : 20% (5 ans)
- Matériel : 25% (4 ans)

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 5'000.00 par unité. Compte tenu de son usage, le matériel de camps est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

d. Créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes concernant le Bilan et le Compte d'Exploitation

1. Débiteurs

Un compte débiteur a été créé spécifiquement pour le suivi des avances versées au Centre équestre de la Caracole. En effet, suite à une demande de leur part, un échéancier de paiement a été mis en place dès septembre 2018 pour la saison 2018 – 2019 (d'octobre à l'été). Cet échéancier prend en compte un pourcentage de risque d'annulation des activités, le solde final sera calculé et versé à la fin de l'été 2019.

2. Compte de régularisation actif et passif

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

	<u>31.01.2019</u>	<u>31.01.2018</u>
<u>Comptes de régularisation actif</u>		
Charges payées d'avance ¹	61 170.65	55 136.69
Produits à recevoir ²	<u>42 596.61</u>	<u>21 616.35</u>
	<u>103 767.26</u>	<u>76 753.04</u>
<u>Comptes de régularisation passif</u>		
Charges à payer ³	57 000.65	29 273.67
Produits constatés d'avance ⁴	<u>345 326.77</u>	<u>277 913.21</u>
	<u>402 327.42</u>	<u>307 186.88</u>

¹ Les charges payées d'avance concernent essentiellement les arrhes des maisons louées pour les camps, et plus particulièrement ceux de l'été 2019. Des frais relatifs aux camps de février et de Pâques 2019, des primes d'assurances diverses ainsi que des frais relatifs aux véhicules complètent ce montant.

² Les produits à recevoir sont en partie constitués des débiteurs relatifs à la location de la maison et à l'appartement de Groenroux, ainsi que des subventions communales de certaines communes ayant souhaité être facturées en fin d'année plutôt qu'en septembre. Le reste est constitué de divers soldes d'assurances et d'indemnités journalière maladie, ainsi que d'une subvention de notre Association faîtière, le Glaj-GE.

³ L'association n'a pas rencontré de difficultés financières durant l'année 2018 et a donc pu s'acquitter de la majorité de ses factures avant la fin de l'exercice. Une provision pour des charges sociales relatives aux indemnités moniteurs a dû être constituée, suite à une erreur de la part de notre caisse AVS. En effet, seuls les salaires des permanents avaient été pris en compte dans leur calcul final.

⁴ Outre les montants relatifs aux (pré-) inscriptions pour les camps de Février et Pâques 2019, des acomptes de location ont été perçus pour la maison de Groenroux. La première tranche de subvention de la part du DIP a été perçue dans le courant du mois de janvier et s'élève à CHF 188'500.00. La Fondation Albatros a réaffirmé son soutien à hauteur de CHF 55'000 pour l'année 2019, don que nous avons reçu sur l'exercice 2018 (voir note n°5).

3. Immobilisations corporelles

Les actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition et les amortissements sont enregistrés selon la méthode indirecte.

Tableau des immobilisations au 31.01.2019

	Valeur brute au 01.02.2018	Fonds amort. au 01.02.2018	Retraitement actifs	Amortissements de l'exercice	Retraitement Amort.	Valeur brute au 31.01.2019	Amortissements cumulés	Valeur au bilan au 31.01.2019
Immeuble Groenroux ¹	1 062 843.20	-350 164.40	0.00	-15 942.65	0.00	1 062 843.20	-366 107.05	696 736.15
Véhicules ²	212 550.00	-212 550.00	-212 550.00	0.00	212 550.00	0.00	0.00	0.00
Equipement Caracole ²	110 760.62	-110 760.62	-110 760.62	0.00	110 760.62	0.00	0.00	0.00
	1 386 153.82	-673 475.02	-323 310.62	-15 942.65	323 310.62	1 062 843.20	-366 107.05	696 736.15

¹ La « maison de Groenroux » est un lieu de vacances appartenant au CPV depuis plusieurs décennies. Elle est grevée d'une hypothèque de CHF 77'000.-. Utilisée comme lieu de vacances et de formation, la maison est également louée au grand public. Grâce à la recherche de fonds entreprise par l'association, d'importants travaux de mise aux normes incendie et de rénovation ont pu être entrepris dès octobre 2014. Aucune rénovation importante n'a été effectuée dans la maison pendant l'exercice 2018.

² Ces deux actifs ayant été totalement amortis sur l'exercice précédent, les montants correspondant ont été retraités.

4. Parts SCI « La Grange »

Une part de la SCI « La Grange » a été acquise pour € 70'000.00 durant l'exercice 2011, et activée pour un montant de CHF 90'708.-.

Les éventuelles dépréciations d'actifs sur cette immobilisation financière doivent être évaluées après trois exercices complets et ensuite tous les trois ans.

Suite à la chute de l'Euro par rapport au Franc Suisse en début d'année 2015, cette part a été réévaluée à CHF 78'420.30. Elle sera réévaluée à nouveau au début de l'exercice 2019-2020.

5. Fonds affectés

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2019

	Solde au 01.02.2018	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2019
Fonds Mimosa ¹	26 207.77	61 624.88	-35 633.50	0.00	52 199.15
Fonds Loisirs pour Tous ²	0.00	37 500.00	-3 000.00	0.00	34 500.00
Fonds Projets ³	48 790.00	20 000.00	-24 980.00	0.00	43 810.00
Fonds Travaux immeuble ⁴	591 732.45	0.00	-15 942.65	0.00	575 789.80
Fonds informatique ⁵	14 255.95	0.00	-6 823.39	0.00	7 432.56
Total des fonds	680 986.17	119 124.88	-86 379.54	0.00	713 731.51

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2018

	Solde au 01.02.2017	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Correction	Transferts	Solde au 31.01.2018
Fonds Mimosa	9 333.36	44 269.91	-27 395.50	0.00	0.00	26 207.77
Fonds Projets	27 055.00	66 700.00	-44 965.00	0.00	0.00	48 790.00
Fonds Travaux immeuble	0.00	0.00	-15 942.65	607 675.10	0.00	591 732.45
Fonds Minibus	41 492.00	0.00	-41 492.00	0.00	0.00	0.00
Fonds informatique	40 000.00	0.00	-25 744.05	0.00	0.00	14 255.95
Total des fonds	117 880.36	110 969.91	-155 539.20	607 675.10	0.00	680 986.17

¹ Le fonds « Mimosa » est constitué d'un don de la part de la Fondation Albatros et de la Fondation Teamco ainsi que du produit des ventes de fleurs dans le cadre de l'action des Mimosa du Bonheur, reconduite chaque année en janvier. A cela viennent s'ajouter des dons privés.

² Un contrat de partenariat a été établi avec la Fondation Albatros ayant pour but de créer un nouveau fonds affecté afin de diminuer le prix des séjours uniformément à hauteur de 3 CHF par jour et par enfant. Ce partenariat ayant été conclu dans le cours de l'été 2018, ce fonds n'a impacté les camps 2018 qu'à partir des vacances d'octobre.

³ Une recherche de fonds a à nouveau été effectuée auprès de la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet afin de permettre de baisser les prix de certains camps. Le fonds Projet a été mis à profit pour tout notre programme des camps 2018.

⁴ Le fonds Travaux immeuble est amorti au même taux que l'immeuble Groenroux.

⁵ Le fonds informatique n'a pas été entièrement utilisé sur l'exercice 2018. Le projet est encore en cours et arrivera à son terme dans la première moitié de l'année 2019.

6. Capital

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2019

	Solde au 01.02.2018	Dotations	Solde au 31.01.2019
Capital	38 622.20	0.00	38 622.20
Part de subvention non dépensée	0.00	0.00	0.00
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	24 641.59	24 641.59
Total des capitaux propres	38 622.20	24 641.59	63 263.79

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2018

	Solde au 01.02.2017	Dotations	Correction	Solde au 31.01.2018
Capital	-67 974.05	0.00	0.00	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	533 073.89	0.00	-486 140.08	46 933.81
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	59 662.44	0.00	59 662.44
Total des capitaux propres	465 099.84	59 662.44	-486 140.08	38 622.20

7. Tableau de répartition du résultat

Selon le contrat de prestation signé entre le CPV et l'Etat de Genève couvrant la période 2018 – 2021, le CPV doit restituer à l'Etat 9% de son résultat annuel. Pendant la durée du contrat de prestation, les montants à restituer à l'Etat sont inscrits en fonds étrangers au bilan. Les montants à conserver par le CPV sont enregistrés dans une réserve « part de subvention non dépensée » dans les fonds propres.

La période 2014-2017 s'étant soldée par un résultat positif, un remboursement a été effectué dans le courant de l'exercice 2018.

Tableau de répartition du résultat - Contrat de prestation 2018 - 2021

	31.01.2019	31.01.2020	31.01.2021	31.01.2022	Cumul
Résultat avant répartition	27 078.67	0.00	0.00	0.00	27 078.67
Répartition résultat au 31.01.2019	-2 437.08	0.00	0.00	0.00	-2 437.08
Répartition résultat au 31.01.2020	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Répartition résultat au 31.01.2021	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Répartition résultat au 31.01.2022	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Part de subvention à restituer	2 437.08	0.00	0.00	0.00	2 437.08
Résultat après répartition	24 641.59	0.00	0.00	0.00	24 641.59

Tableau de répartition du résultat - Contrat de prestation 2014 - 2017

	31.01.2015	31.01.2016	31.01.2017	Correction	31.01.2018	Cumul
Résultat avant répartition	62 646.02	397 047.63	206 648.71	-486 140.08	74 578.05	254 780.33
Répartition résultat au 31.01.2015	-12 529.20	0.00	0.00	0.00	0.00	-12 529.20
Répartition résultat au 31.01.2016	0.00	-79 409.53	0.00	0.00	0.00	-79 409.53
Répartition résultat au 31.01.2017	0.00	0.00	-41 329.74	0.00	0.00	-41 329.74
Répartition résultat au 31.01.2018	0.00	0.00	0.00	0.00	-14 915.61	-14 915.61
Part de subvention à restituer	12 529.20	79 409.53	41 329.74	-121 535.02	14 915.61	26 649.06
Résultat après répartition	50 116.82	317 638.10	165 318.97	-486 140.08	59 662.44	106 596.25

8. Subventions

<u>Subventions</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
État de Genève - DIP	377 000.00	343 035.00
État de Genève - DIP - OEJ	0.00	26 774.08
État de Genève - DIP - formation moniteurs	2 880.00	4 840.00
État de Genève - DIP - Complément de subvention	0.00	3 500.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	175 300.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	54 672.00	55 056.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	72 639.00	85 106.00
Communes genevoises ¹	59 690.00	57 571.00
Communes romandes ¹	1 645.00	2 475.00
	<u>743 826.00</u>	<u>753 657.08</u>

¹ Suite à une action menée par le GLAJ (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités, et ce à hauteur de CHF 10 par jour et par enfant. Depuis l'année 2017, une partie de ces communes ont augmenté leur subvention qui s'élève maintenant à CHF 15 par jour et par enfant. Certaines communes romandes soutiennent également nos activités. Détails pages suivantes.

La Ville de Genève soutient également le CPV par le biais d'une subvention en nature en mettant à disposition de l'Association des locaux pour l'organisation de ses centres aérés. La valeur annuelle des locaux mis à disposition s'élève à CHF 3'410. Cette subvention en nature est prise en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville.

Détail subventions communes genevoises (en fonction des journées-enfants)

	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
AIRE-LA-VILLE	75.00	130.00
ANIERES	410.00	780.00
AVULLY	40.00	160.00
AVUSY	420.00	290.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	1 155.00	920.00
BELLEVUE	1 145.00	980.00
BERNEX	2 530.00	1 960.00
CAROUGE	6 015.00	6 888.00
CARTIGNY	0.00	240.00
CELIGNY	120.00	200.00
CHANCY	690.00	1 035.00
CHENE-BOUGERIES	2 230.00	2 340.00
CHENE-BOURG	1 600.00	1 460.00
CHOULEX	200.00	500.00
COLLEX-BOSSY	180.00	480.00
COLLONGE BELLERIVE	2 550.00	2 310.00
COLOGNY	975.00	930.00
CONFIGNON	2 050.00	1 530.00
CORSIER	300.00	0.00
DARDAGNY	200.00	210.00
GENTHOD	120.00	280.00
GRAND-SACONNEX	3 855.00	1 530.00
GY	225.00	0.00
HERMANCE	270.00	480.00
JUSSY	0.00	0.00
LACONNEX	195.00	75.00
LANCY / GRAND-LANCY	9 786.00	6 430.00
MEINIER	615.00	465.00
MEYRIN	2 445.00	1 920.00
ONEX	2 236.00	2 404.00
PERLY-CERTHOUX	600.00	420.00
PLAN-LES-OUATES	4 920.00	5 010.00
PREGNY- CHAMBESY	470.00	340.00
PRESINGE	90.00	165.00
PUPLINGE	770.00	540.00
RUSSIN	130.00	160.00
SATIGNY	2 175.00	1 365.00
SORAL	0.00	0.00
THONEX	680.00	180.00
TROINEX	1 110.00	1 065.00
VANDOEUVRES	670.00	900.00
VERNIER	0.00	4 280.00
VERSOIX	968.00	1 144.00
VEYRIER	4 475.00	5 075.00
	59 690.00	57 571.00

Détail subventions communes romandes (en fonction des journées-enfants)

	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
BASSINS	50.00	0.00
BEVAIX	0.00	50.00
BOTTENS	0.00	60.00
BOGIS-BOSSEY	140.00	0.00
BULLE	0.00	80.00
CHEXBRES	100.00	0.00
ECHALLENS	100.00	100.00
ECHANDENS	0.00	100.00
ECUBLENS	0.00	100.00
FRIBOURG	285.00	65.00
GENOLIER	0.00	100.00
GRANDEVENT	70.00	0.00
HAUTERIVE	0.00	100.00
JOUXTENS-MÉZERY	0.00	80.00
LE LANDERON	0.00	130.00
LES MONTS-DE-CORSIER	0.00	50.00
LONAY	0.00	100.00
LUCENS	0.00	100.00
LUTRY	150.00	0.00
MIES	80.00	70.00
NOVILLE	80.00	0.00
PENTHAZ	50.00	0.00
PORRENTRUY	0.00	80.00
PRANGINS	0.00	80.00
PREVERENGES	250.00	200.00
ROLLE	0.00	190.00
SAINT-CERGUE	0.00	90.00
SAINT-LEGIER / LA CHIESAZ	180.00	0.00
SION	0.00	500.00
TANNAY	0.00	50.00
TEVENON	50.00	0.00
VINZEL	60.00	0.00
	1 645.00	2 475.00

9. Dons affectés

<u>Dons affectés</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
Fondation Albatros	55 000.00	0.00
Fondation de Bienfaisance du groupe Pictet	20 000.00	20 000.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	18 991.68	24 005.51
Fondation Teamco	15 000.00	0.00
RenoDesign	8 450.00	0.00
Don Ladies Lunch Genève	0.00	40 000.00
Dons privés pour fonds Mimosa	1 683.20	264.40
	<u>119 124.88</u>	<u>84 269.91</u>

10. Autres dons

<u>Dons</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
Fondation privée genevoise	150 000.00	0.00
Fondation Aletheia	10 000.00	0.00
Fondation Baur	10 000.00	10 000.00
Fondation Sesam	5 230.00	0.00
GLAJ	2 786.80	7 455.00
FPCV	1 000.00	1 000.00
Appel donateurs "Merci"	35 015.70	41 826.60
Autres dons	2 320.92	3 360.00
	<u>216 353.42</u>	<u>63 641.60</u>

11. Recettes diverses

<u>Recettes diverses</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
Location véhicules ¹	39 215.00	38 864.00
Taxes non-résidents	21 166.00	23 975.00
Autres recettes	794.61	2 567.69
	<u>61 175.61</u>	<u>65 406.69</u>

¹ L'association dispose de plusieurs véhicules qu'elle loue à des particuliers pour une somme totale de CHF 9130.00 en 2018. Le reste de ces recettes de location est dû à des refacturations internes (camps et formations) des frais de location.

12. Frais de locaux

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés dans l'arcade du CPV avant les centres aérés de l'été. Le local n'appartenant pas à l'association, les coûts ont été comptabilisés en tant que charges. Ces travaux ont été financés grâce à une recherche de fonds ciblée.

13. Frais administratifs

<u>Frais administratifs</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
Téléphone	5 973.60	4 994.30
Frais de bureau	15 060.62	16 988.15
Frais de port	10 066.55	14 434.00
Frais informatiques	53 232.74	47 636.11
Commission paiements en ligne	2 829.26	2 760.60
Frais de révision	4 000.00	4 000.00
Autres frais administratifs	4 203.35	7 313.16
	<u>95 366.12</u>	<u>98 126.32</u>

14. Frais de fonctionnement

<u>Frais de fonctionnement</u>	<u>2018 - 2019</u>	<u>2017 - 2018</u>
Frais de représentation	4 266.80	2 656.85
Frais d'événements	7 702.38	8 436.81
Frais d'animation	5 866.28	7 553.89
Frais de communication	56 247.12	31 921.61
Cotisations partenaires et honoraires	4 244.85	3 742.45
Recherche de fonds	9 171.71	10 562.44
Assurances association	9 693.20	8 340.50
Pertes et profits exercices antérieurs	4 750.84	20 812.62
Annulation débiteurs douteux	6 023.48	7 653.12
Autres frais de fonctionnement	1 197.10	435.60
	<u>109 163.76</u>	<u>102 115.89</u>